

Douleur, prise en charge et traitement

Ce programme vise à :

- Actualiser ses connaissances sur la douleur et sa prise en charge
- Développer l'observation clinique de la douleur chez les personnes non communicantes
- Mettre en oeuvre un projet en équipe autour de l'évaluation de la douleur
- Mettre en oeuvre de façon concrète une évaluation de la douleur formalisée dans le service

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Paramédicaux
- > Aide-soignant
- > Auxiliaire de puériculture
- > Infirmiers
- * Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Cadre de santé infirmier.

Infirmière pendant 19 ans, puis cadre de santé en unité de soins et cadre de santé formateur depuis 7 ans, elle a côtoyé des patients douloureux, notamment en chirurgie (douleur aiguë post-opératoire), mais aussi en oco-cancérologie pendant 12 ans (douleur chronique). Elle a pu mettre en oeuvre concrètement la prise en charge de la douleur chez tout patient.

MÉTHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode Pédagogique affirmative et interrogative : En groupe ; exposé interactif, partage d'exercice.

Mode d'exercice du Participant : Présentiel.

- > Un support de formation est remis à chaque participant.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Douleur, prise en charge et traitement

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide "Mon DPC avec l'AFPC" partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Actualiser ses connaissances sur la douleur et sa prise en charge :

– Généralité et épidémiologie : La loi du 4 Mars 2002 relative aux droits des malades et le plan de lutte contre la douleur 2006/2010

– Rappel sur la douleur :

* Mécanisme de la douleur,

* Douleur aiguë,

* Douleur neuropathique,

* Psychologie et douleur,

* Evaluer la douleur,

* Douleur provoqué par les soins,

* Douleur post-opératoire,

* Migraine et céphalées,

* Douleur orofaciales,

* Lombalgie chronique commune,

* Douleur du cancer,

* Douleur de l'enfant,

* Population à risque : personnes non-communicantes, personnes handicapées, personnes âgées non-communicantes,

* Médicaments de la douleur



Douleur, prise en charge et traitement

- * Opioïdes,
- * Moyens non-pharmacologiques, principales approches alternatives,
- * Placebo,
- * Structures de prise en charge de la douleur chronique rebelle.

> La communication, la relation d'aide :

- Les techniques de communications : la communication verbale et non verbale
- La communication dans la relation soignant/soigné
- La relation d'aide :
 - * Définition,
 - * Origines et postulats,
 - * L'écoute active,
 - * Techniques verbales et non verbales dans la relation d'aide,
 - * L'attitude empathique, la notion de distance, les émotions, les mécanismes de défense,
 - * Relation d'aide et soins infirmiers,
 - * Compréhension et adhésion du patient à la stratégie de soins proposée.
- Spécificités de l'utilisation de la relation d'aide chez les personnes non communicantes douloureuses

> L'observation clinique, l'évaluation de la douleur chez les personnes non communicantes, la mise en oeuvre en équipe d'un projet :

- L'observation clinique de la douleur : importance du repérage des signes cliniques et des manifestations psychologiques
- Les différentes échelles de douleur et leur utilisation
- Importance d'avoir un projet d'équipe autour de l'évaluation de la douleur
- Liens théorico-pratiques

Douleur, prise en charge et traitement

- Mise en évidence de l'utilisation de l'observation clinique dans des situations vécues
- Utilisation des échelles de douleur : lesquelles choisir ?
- Évaluation de la douleur et organisation des soins : mettre en oeuvre de façon concrète une évaluation de la douleur formalisée dans le service

Etape 3 : ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide "Mon DPC avec l'AFPC" servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 Juillet 2013 relatif au DPC.

